

# Points Ecoute Adultes

## SOUTIEN AUX PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

Les publics en situation de précarité ont des difficultés à accéder aux dispositifs d'écoute à distance tels que les lignes d'écoute et nécessitent un accompagnement de proximité. Pour répondre à ces besoins spécifiques, la Fondation ARHM a développé dès décembre 2020 une offre à destination des personnes résidant sur plusieurs territoires métropolitains : Lyon 3, Lyon 5-9, Lyon 7, Lyon 8, Givors-Grigny, Saint Fons, Saint Priest, Bron, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Plateau Nord (Caluire, Rillieux et Neuville), Lyon Sud (Pierre-Bénite et Oullins).

L'existence d'un Conseil Local de Santé Mentale et de réseaux territoriaux solides sur chacun de ces territoires permet de positionner les professionnels au cœur des réseaux sociaux de proximité et d'optimiser ainsi le repérage et l'accessibilité pour la population à ce dispositif de soutien.

- ➔ **Entretiens** présentiels (des entretiens téléphoniques sont possibles en cas de difficultés de mobilité)
- ➔ **Ecoute**, soutien psychologique, soutien à la mobilisation des ressources externes et internes de la personne.
- ➔ Si besoin, **orientation et accompagnement** vers un dispositif adapté et spécialisé de droit commun (dans le cas de symptômes, de pathologies, d'addictions, de risques suicidaires etc.).
- ➔ **Liens** avec les professionnels du territoire en fonction de la situation de la personnes (lien avec des professionnels du milieu social, médical, associatif, de l'insertion...)

Ce dispositif est accessible à la demande de la personne et sur orientation par des professionnels, notamment du secteur social. Les personnes ou professionnels peuvent contacter les psychologues par téléphone ou par mail : des numéros dédiés par territoire ainsi que des adresses mail leur permettent de prendre rendez-vous ou de se renseigner sur le fonctionnement.

Les permanences sont assurées plusieurs jours / semaine sur chacun des territoires par des psychologues et se déroulent au sein de Maisons de la Métropole, de CCAS, de Centres Sociaux, maison de santé, maison de quartier, ou maison de l'emploi.

## UN POINT ECOUTE : C'EST

Le Point Ecoute Adultes est un espace de consultations **gratuites, anonymes et confidentielles** qui propose un **accueil généraliste et inconditionnel** pour les **personnes âgées de plus de 18 ans**. C'est un dispositif innovant destiné aux personnes qui ne relèvent pas de la psychiatrie de secteur et dont l'accès au libéral est difficile.

Le PEA propose un accompagnement **limité dans le temps**. La diversité des situations et des besoins des personnes accueillies nécessite une souplesse du nombre de rendez-vous.

- **Un dispositif accessible**

**L'accueil se veut rapide.** Une disparité existe cependant selon les territoires et l'ancienneté des PEA : certains génèrent une liste d'attente. La communication est facilitée entre le demandeur et le thérapeute via une **ligne téléphonique directe**. Cela renforce la **souplesse et adaptabilité** du dispositif et des professionnels face à un public en difficulté dans

le lien (absences ou report de rendez-vous, engagement compliqué, etc.). L'accessibilité du dispositif est également permise grâce à l'implantation dans des **lieux de proximité** (Centres sociaux, Maisons de l'emploi, Maisons de la Métropole, etc.).

- **Un dispositif ancré sur le territoire**

Le dispositif est un lieu de consultation qui s'intègre dans un territoire existant ce qui nécessite un **travail de maillage partenarial** conséquent. Les psychologues collaborent avec des professionnels de divers champs : santé mentale, médico-social, associatif mais aussi avec des structures liées à l'emploi, à la scolarité, etc.

Cette collaboration se doit d'être réactualisée régulièrement par des **temps de rencontre** et des contacts téléphoniques ou par mail. Cela permet la mise en place tant de **projets communs** (groupes de paroles, etc.) que **l'orientation/réorientation** des bénéficiaires.

- **Un lieu de prévention**

Les lieux qui accueillent les permanences des PEA ne sont pas identifiés par les habitants comme un lieu de soin, ce qui contribue à la **déstigmatisation de la santé mentale**. Les personnes se sentent plus en confiance pour entamer une démarche de primo consultation avec un thérapeute : le Point Ecoute Adultes est un **dispositif de première ligne**.

- **Une équipe portée par une institution**

Les psychologues des PEA sont présents seuls sur leur lieu de permanence. Pourtant, toute l'élaboration des missions et des moyens de les remplir se fait en équipe. Des réunions d'équipe, des séances d'intervision et d'analyse de la pratique ainsi que des formations sont en place afin d'assurer la cohésion d'équipe, la montée en compétence des professionnels et une réponse adaptée aux besoins du public.

**NOUS JOINDRE**

| Territoire                                     | Adresse mail   | Téléphone      |
|--|--|----------------|
| <b>BRON</b>                                    | <a href="mailto:pea.bron@arhm.fr">pea.bron@arhm.fr</a>                   | 07 65 16 90 83 |
| <b>GIVORS</b>                                  | <a href="mailto:pea.givors-grigny@arhm.fr">pea.givors-grigny@arhm.fr</a> | 07 64 78 83 43 |
| <b>GRIGNY</b>                                  | <a href="mailto:pea.givors-grigny@arhm.fr">pea.givors-grigny@arhm.fr</a> | 07 65 16 90 83 |
| <b>LYON 3<sup>ème</sup></b>                    | <a href="mailto:pea.lyon3-6@arhm.fr">pea.lyon3-6@arhm.fr</a>             | 07 65 16 90 83 |
| <b>LYON 5<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup></b> | <a href="mailto:pea.lyon5-9@arhm.fr">pea.lyon5-9@arhm.fr</a>             | 07 64 78 83 39 |
| <b>LYON 7<sup>ème</sup></b>                    | <a href="mailto:pea.lyon7@arhm.fr">pea.lyon7@arhm.fr</a>                 | 07 64 78 83 44 |
| <b>LYON 8<sup>ème</sup></b>                    | <a href="mailto:pea.lyon8@arhm.fr">pea.lyon8@arhm.fr</a>                 | 07 65 16 90 93 |
| <b>LYON SUD<br/>(Pierre-Bénite et Oullins)</b> | <a href="mailto:pea.lyon-sud@arhm.fr">pea.lyon-sud@arhm.fr</a>           | 07 63 86 17 07 |
| <b>RILLIEUX-CALUIRE-<br/>NEUVILLE</b>          | <a href="mailto:pea.plateau-nord@arhm.fr">pea.plateau-nord@arhm.fr</a>   | 07 82 86 54 79 |
| <b>SAINT FONTS</b>                             | <a href="mailto:pea.saint-fons@arhm.fr">pea.saint-fons@arhm.fr</a>       | 07 65 16 90 95 |
|  | <a href="mailto:pea.saint-fons@arhm.fr">pea.saint-fons@arhm.fr</a>       | 04 72 89 74 20 |
| <b>SAINT-PRIEST</b>                            | <a href="mailto:pea.saint-priest@arhm.fr">pea.saint-priest@arhm.fr</a>   | 07 64 36 59 41 |
| <b>VAULX EN VELIN</b>                          | <a href="mailto:pea.vaulx@arhm.fr">pea.vaulx@arhm.fr</a>                 | 07 64 78 83 38 |
| <b>VENISSIEUX</b>                              | <a href="mailto:pea.venissieux@arhm.fr">pea.venissieux@arhm.fr</a>       | 07 65 16 90 87 |

Coordinatrice des points écoute : Lisa FUZIER – [lisa.fuzier@arhm.fr](mailto:lisa.fuzier@arhm.fr) - ☎ 07 65 16 90 86